

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00343
Numéro SIREN : 753 145 457
Nom ou dénomination : 2 AF

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003371



3771

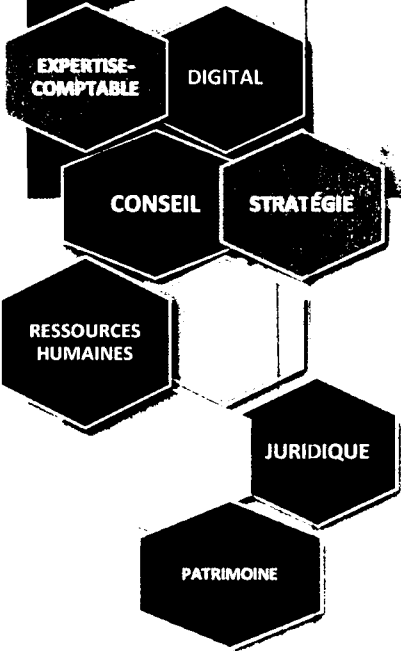


Expertise – Comptable
Conseils
Audit

LE PARTENAIRE DE VOTRE REUSSITE



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE D'APPROBATION DES
COMPTES DU 30/06/2023**



SARL 2AF
2475 CHEMIN DE LA BEGUDE
83 740 LA CADIÈRE D AZUR

EXERCICE CLOS LE 31.12.2022



RAPPORT DE GESTION

2 AF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2475 CHE DE LA BEGUDE,
83740 LA CADIERE D AZUR
753 145 457 RCS de la société TOULON

RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0,00 euros contre 0,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 17 320,00 euros contre 21 441,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,22%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 400,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des charges sociales s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0,00 personnes contre 0,00 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres charges s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 17 720,00 euros contre 21 441,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,35%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -17 720,00 euros contre - 21 441,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 17,35%.

Compte tenu d'un résultat financier de - 27 517.00 euros (52 453 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à - 45 237.00 contre 31 012.00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par une perte de - 42 537,00 euros contre un bénéfice de 31 012.00 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 957 216 euros contre 1 038 614 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -42 536.90,00 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur :

922 536,00 euros

Perte de l'exercice : -42 536,90 euros

Affectation :

La perte de l'exercice – 42 536.90 euros en totalité au compte report à nouveau, solde du compte report à nouveau après affectation : 879 999.10 euros

Par ailleurs, le compte report à nouveau sera affecté en totalité au compte autres réserves, le portant ainsi à 879 999.10 euros.

Solde du compte report à nouveau après affectation : 0 euros

Solde du compte autres réserves après affectation : 879 999.10 euros

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

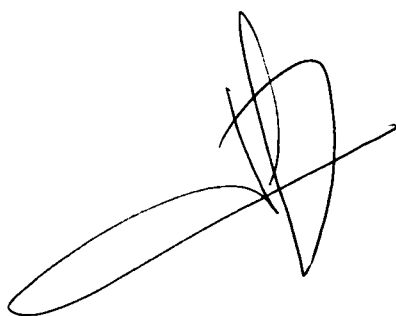
Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.



RAPPORT SPÉCIAL

2 AF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2475 CHE DE LA BEGUDE,
83740 LA CADIÈRE D AZUR
753 145 457 RCS TOULON

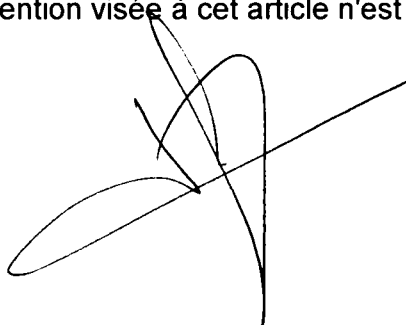
RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

Chers associés,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



TEXTE DES RÉSOLUTIONS

2 AF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2475 CHE DE LA BEGUDE,
83740 LA CADIERE D AZUR
753 145 457 au TOULON

TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 juin 2023

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -42 536,90 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur : 922 536,00 euros

Perte de l'exercice : -42 536,90 euros

Affectation :

La perte de l'exercice – 42 536.90 euros en totalité au compte report à nouveau, solde du compte report à nouveau après affectation : 879 999.10 euros

Par ailleurs, le compte report à nouveau sera affecté en totalité au compte autres réserves, le portant ainsi à 879 999.10 euros.

Solde du compte report à nouveau après affectation : 0 euros

Solde du compte autres réserves après affectation : 879 999.10 euros

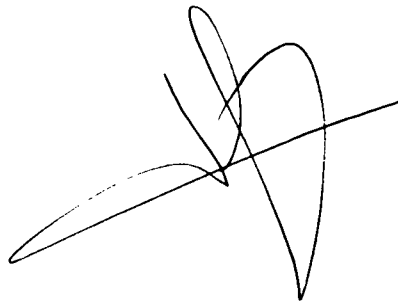
TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant

sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

PROCÈS VERBAL

x

2 AF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2475 CHE DE LA BEGUDE,
83740 LA CADIERE D AZUR
753 145 457 RCS TOULON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A 14 heures,

Les associés de la société 2 AF se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 2475 CHE DE LA BEGUDE 83740 LA CADIERE D AZUR, sur convocation.

Sont présentes :

Société JSAXIOME, représentée aux présentes par son Gérant Monsieur SEBASTIEN ALFONSI, titulaire de 50000 parts sociales en pleine propriété,

Société SERVELIS , représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur JEAN-MARC FURFARO, titulaire de 50000 parts sociales en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 000 actions sur les 100 000 actions composant le capital social.

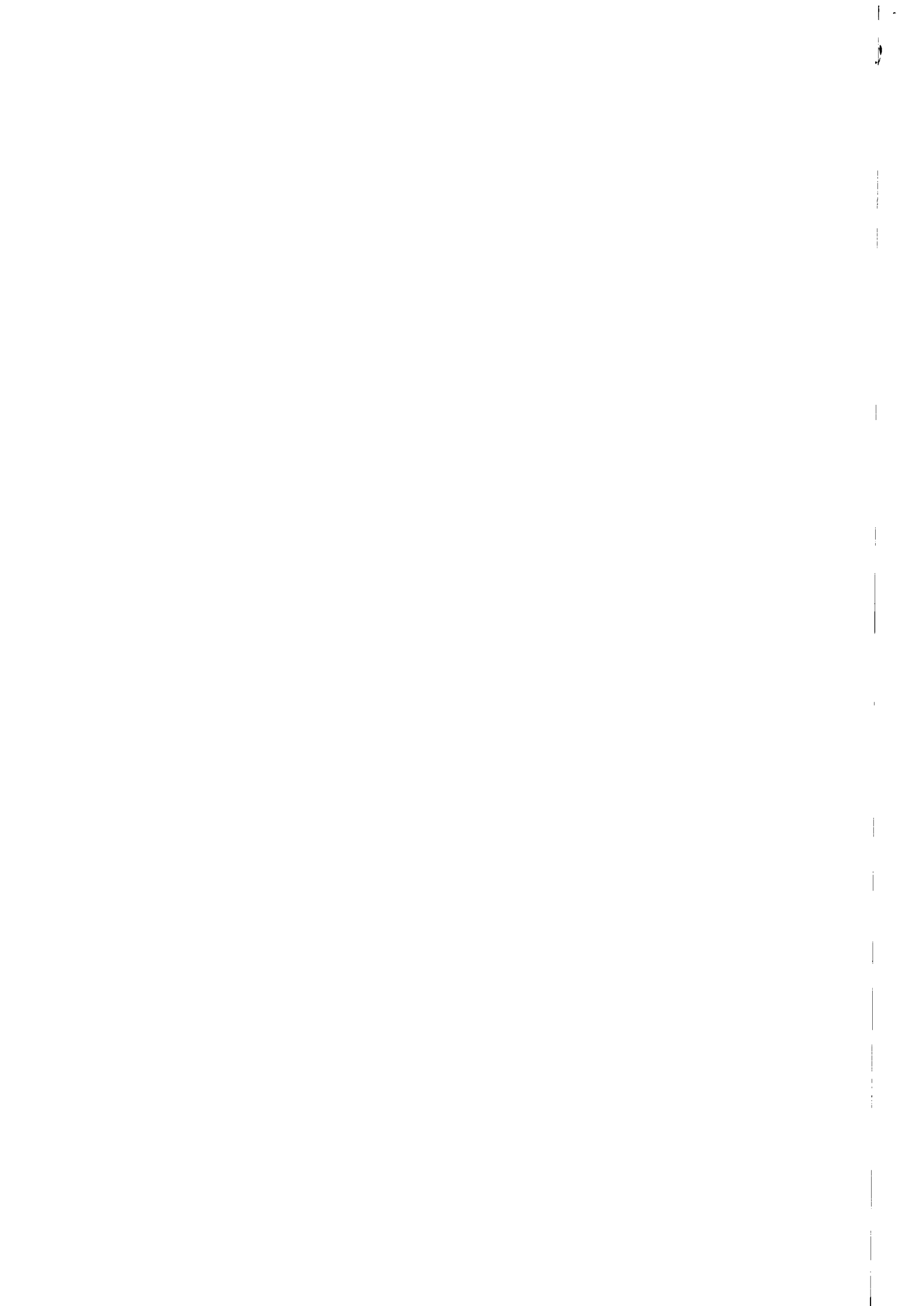
L'Assemblée est présidée par Mr FURFARO JEAN MARC, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion du Président

JFA 7



- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

JSA 7



DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -42 536.90,00 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur : 922 536,00 euros

Perte de l'exercice : -42 536,90 euros

Affectation :

La perte de l'exercice – 42 536.90 euros en totalité au compte report à nouveau, solde du compte report à nouveau après affectation : 879 999.10 euros

Par ailleurs, le compte report à nouveau sera affecté en totalité au compte autres réserves, le portant ainsi à 879 999.10 euros.

Solde du compte report à nouveau après affectation : 0 euros

Solde du compte autres réserves après affectation : 879 999.10 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

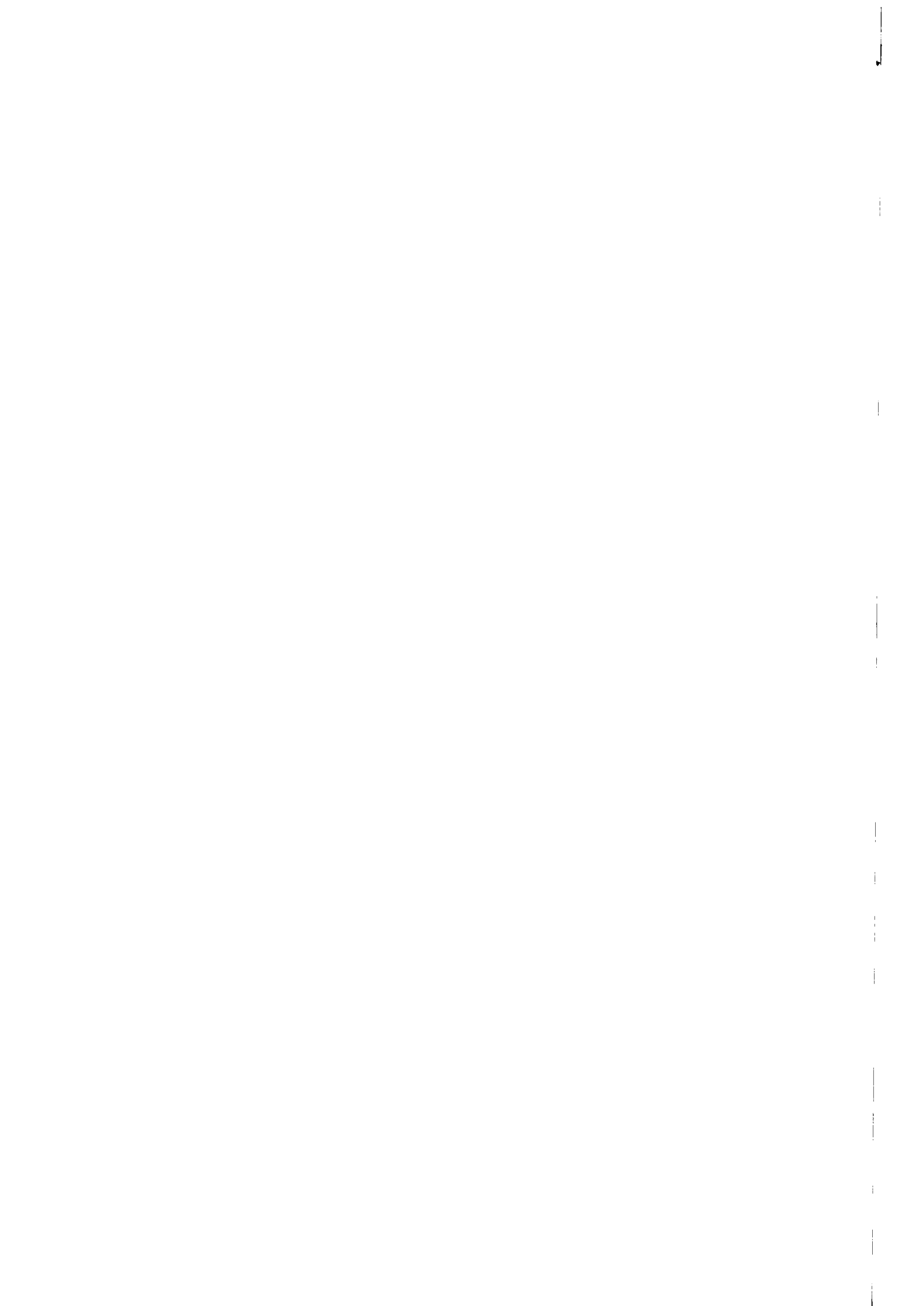
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés

Mr JEAN MARC FURFARO Président et représentant la SARL SERVELIS associée

Mr SEBASTIEN ALFONSI représentant de la SAS JS AXIOME







AFFECTATION DE RÉSULTAT

2 AF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2475 CHE DE LA BEGUDE,
83740 LA CADIERE D AZUR
753 145 457 au TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -42 536,90 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur : 922 536,00 euros

Perte de l'exercice : -42 536,90 euros

Affectation :

La perte de l'exercice – 42 536.90 euros en totalité au compte report à nouveau, solde du compte report à nouveau après affectation : 879 999.10 euros

Par ailleurs, le compte report à nouveau sera affecté en totalité au compte autres réserves, le portant ainsi à 879 999.10 euros.

Solde du compte report à nouveau après affectation : 0 euros

Solde du compte autres réserves après affectation : 879 999.10 euros

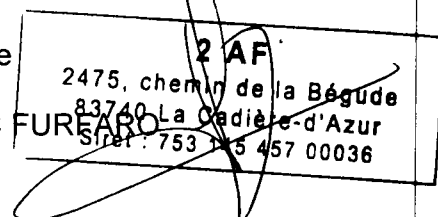
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Mr JEAN-MARC FUREARO



2 AF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2475 CHE DE LA BEGUDE,
83740 LA CADIERE D AZUR
753 145 457 au TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -42 536,90 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur : 922 536,00 euros

Perte de l'exercice : -42 536,90 euros

Affectation :

La perte de l'exercice – 42 536.90 euros en totalité au compte report à nouveau, solde du compte report à nouveau après affectation : 879 999.10 euros

Par ailleurs, le compte report à nouveau sera affecté en totalité au compte autres réserves, le portant ainsi à 879 999.10 euros.

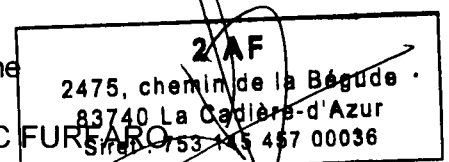
Solde du compte report à nouveau après affectation : 0 euros

Solde du compte autres réserves après affectation : 879 999.10 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mr JEAN-MARC FURFARO

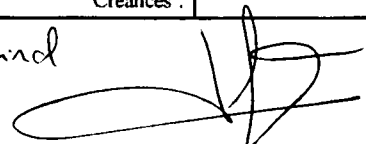


1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 2AF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 2475 CHEMIN DE LA BEGUDE		83740 LA CADIERE DAZUR				
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/>				
Numéro SIRET * 7 5 3 1 4 5 4 5 7 0 0 0 2 8						
		Exercice N, clos le, 31122022				
		N°1 31122021				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	50 980	50 980
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BF		
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)		BJ	BK	50 980	50 980	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 904 370	2 904 370
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		6 000
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	1 866	1 866	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		1 032 614	
	TO TAL (III)	CJ	CK	2 906 236	2 906 236	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 957 216	2 957 216	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

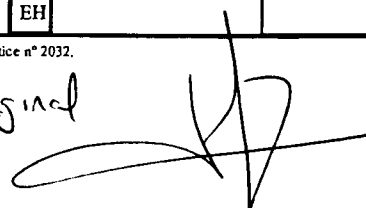
Autre copie à l'original



Désignation de l'entreprise SAS 2AF		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	922 536	891 525
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(45 237)	31 012
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	987 299	1 032 536
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	14 276	
	Autres emprunts obligataires	DT	900 009	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 054 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 131	6 078
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	1 969 916	6 078
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 957 216	1 038 614
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 069 907	6 078	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme à l'original



Désignation de l'entreprise : SAS 2AF		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	17 320	21 441
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	400	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	17 720	21 441
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(17 720)	(21 441)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		5 302
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		47 151
Total des produits financiers (V)				GP		52 453
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	27 517	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	27 517	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(27 517)	52 453
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(45 237)	31 012

(RENVUIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Lucyfe Lafone à l'original

Désignation de l'entreprise SAS 2AF		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 453
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	45 237
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(45 237)
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMMENDES ET PENALITES			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme à l'original



SAS 2AF
2475 CHEMIN DE LA BEGUDE
83740 LA CADIERE D AZUR

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	50 980		50 980		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	50 980		50 980	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 904 370		2 904 370	6 000
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 866		1 866	1 032 614	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 906 236		2 906 236	1 038 614
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 957 216		2 957 216	1 038 614

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

2 904 370

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel			100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale			10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
Report à nouveau			922 536	891 525	
Résultat de l'exercice			(45 237)	31 012	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total des capitaux propres			987 299	1 032 536	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres					
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total des provisions					
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles			14 276	
	Autres emprunts obligataires			900 009	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers (3)			1 054 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 131	6 078
	Dettes fiscales et sociales				
	DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance (1)					
Total des dettes			1 969 916	6 078	
Ecarts de conversion passif					
TOTAL PASSIF			2 957 216	1 038 614	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			(45 236,90)	31 011,75	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			15 407	6 078	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					
(3) Dont emprunts participatifs					

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			17 320	21 441
	Impôts, taxes et versements assimilés			400	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			17 720	21 441
RESULTAT D'EXPLOITATION				(17 720)	(21 441)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(17 720)	(21 441)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 302
	Total des produits financiers		47 151
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 517	
	Total des charges financières	27 517	
RESULTAT FINANCIER		(27 517)	52 453
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(45 237)	31 012
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS			52 453
TOTAL DES CHARGES		45 237	21 441
RESULTAT DE L'EXERCICE		(45 237)	31 012

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 957 216 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de** euros et un total **charges de 45 237 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -45 237 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations			50 980		50 980
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			50 980		50 980

	TOTAL			50 980		50 980
--	--------------	--	--	---------------	--	---------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	2 904 370		2 904 370	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 904 370		2 904 370
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		2 904 370		

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	14 276	14 276		
	Autres emprunts obligataires (1)	900 009			900 009
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 131	1 131		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 054 500		1 054 500		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 969 916	15 407	1 054 500	900 009
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		900 009			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 054 500			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		14 276
Emprunts obligataires convertibles <i>Int.courus / emprunts oblig. prime non conv</i>	14 276	14 276

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles	14 276		14 276	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	14 276		14 276	

--

Annexe libre

Etat exprimé en euros

EVENEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2022

Prises de participation

2AF a constitué la société V. OUSTAL DEL MAR, société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé Avenue Vincent Auriol 83980 Le Lavandou et identifiée sous le numéro 913 256 434 au R.C.S. de Toulon, filiale à 100% de 2AF (la « Filiale d'Exploitation ») qui va acquérir un fonds de commerce situé au LAVANDOU (VAR), Avenue Vincent Auriol et connu sous le nom commercial résidence de vacances « L'OUSTAL DEL MAR » appartenant, à ce jour, à la société EURL L'OUSTAL DEL MAR.

2AF a également constitué la société SCI LA PLAGES, société civile au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 2475 Chemin de la Bégude 83740 La Cadière d'Azur et identifiée sous le numéro 912 872 918 au R.C.S. de Toulon, filiale à 98 % de 2AF (la « Filiale Immobilière ») qui va acquérir les biens immobiliers appartenant à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES PRES DU LAVANDOU dans lesquels est exploité le fonds de commerce.

Emprunt obligataire convertible en actions ordinaires

2AF a émis en date du 21/06/2022 un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires d'un montant de 900.009 € souscrit en totalité par COLOMBE, société à responsabilité limitée au capital de 2.999.600 euros, dont le siège social est situé 8 impasse Matheron – 13012 Marseille et dont le numéro unique d'identification est 824 622 021 RCS Marseille, représentée par sa co-gérante, Madame Angélique Yahyaoui.

les caractéristiques de cette opération sont les suivantes :

- montant de l'emprunt obligataire convertible en actions : 900.009 €
- nombre d'obligations : 81.819
- prix d'émission : 11 €
- jouissance : à compter du 21/06/2022 date de libération
- forme des OCA : forme nominative et donneront lieu à une inscription en compte, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- durée : l'emprunt est conclu pour une durée expirant le 30 juin 2029 (la « Date d'Echéance »), date à laquelle les OCA 2022 non converties seront remboursées en une seule fois.
- intérêts : Les OCA 2022 produiront intérêt, à compter de la Date d'Emission, au taux de trois pour cent (3%) par an (les « Intérêts »).
- prime de non conversion : les OCA 2022 qui n'auront pas été converties donneront droit à l'Obligataire, en

Annexe libre

Etat exprimé en euros

sus du remboursement des OCA 2022 et des Intérêts, à une prime de non conversion de trois pour cent (3%) par an (la « PNC ») calculée à compter de la Date d'Emission.

La PNC sera capitalisée et versée (i) soit à la Date d'échéance, (ii) soit lors du Remboursement Anticipé des OCA 2022.

- conversion : à compter du 1^{er} avril 2029, l'Obligataire aura la faculté d'obtenir à tout moment la conversion de ses OCA 2022 en actions nouvelles ordinaires de un (1) euro de valeur nominale chacune, qui seront libérées par voie de compensation de sa créance obligataire à raison de une (1) action pour une (1) OCA 2022 convertie, soit une augmentation de capital maximale de quatre-vingt-un mille huit cent dix-neuf euros (81.819 €).

- remboursement anticipé : les OCA 2022 pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé total (le « *Remboursement Anticipé* ») à la demande de l'Emetteur.

La date de Remboursement Anticipé (la « *Date de Remboursement Anticipé* ») interviendra à la fin du mois civil au cours duquel l'Emetteur aura notifié son intention de mettre en œuvre le Remboursement Anticipé par courrier recommandé avec accusé de réception.

L'ensemble des sommes dues au Titulaire d'OCA 2022, en principal, Intérêts, PNC et accessoires, deviendra exigible à compter de la demande formulée par l'Emetteur.

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	891 525	31 012			922 536
Résultat de l'exercice	31 012	(31 012)		(45 237)	(45 237)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 032 536			(45 237)	987 299

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 032 536

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 032 536

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (45 237)

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100 000,00	1,0000	100 000,00

--	--	--	--	--

